

ZONE 0015

# ○ LE MORNE BELFOND LA POINTE CAILLOUX LA POINTE MALÉ

## > DESCRIPTION

Zone littorale complexe et variée, qui s'étend sur 131 hectares et qui comprend une importante surface de mangrove maritime de bonne qualité, des espaces boisés à préserver et surtout, sur le Morne Belfond, une des rares reliques de la forêt dite « sèche » ou xérophile présentant encore quelques espèces de l'ancien climat (Gaïac). Cette variété du milieu induit une bonne diversité dans la population animale.

## > INTÉRÊTS

• **Biologique** : Présence d'espèces rares et peu communes: le Gaïac (*Guaiacum officinale*), le Petit Bouis (*Sideroxylon obovatum*), le Ti Bonbon (*Crossopetalum rhacoma*), le Sablier (*Hura crepitans*), le Mapou rivière (*Cordia collococca*), le Bois de Fer blanc (*Krugiodendron ferreum*), Graines Bleues (*Foresteria rhamnifolia*), le Bois Vert (*Rocherfortia cuneata*). La mangrove attire des populations animales des milieux marins et terrestres.

• **Paysager** : Élément contribuant à la beauté de la Baie du Marin.

• **Hydrologique** : Intéressantes ruines d'une ancienne sucrerie qui méritent d'être valorisées par un aménagement approprié.



## > AMÉNAGEMENTS ET PROTECTION

Dégagement approprié des ruines pour les mettre en valeur.

Pour accélérer la dynamique naturelle, il faudrait renforcer les populations actuelles avec des semenciers des stades évolués. Protection immédiate : classement de la totalité de la zone en 2ND et respect du classement. Un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope a été mis en place en 2010.

À plus long terme : intégration du petit Morne Belfond au projet d'ensemble des Réserves Naturelles du Sud de la Martinique qui comprend déjà la Montagne du Vauclin, le Morne Gardier et le Morne du Riz, les Mornes calcaires de Sainte Anne, le Morne Aca, le Morne Préfontaine et la Ravine Saint Pierre, le Bois la Charles, la Bertrand.



Credit photo : collection Fiard

Mangrove à la base du morne Belfond

# LE MORNE BELFOND LA POINTE CAILLOUX LA POINTE MALÉ

inventaire

COMMUNE DE  
SAINTE ANNE

